



Fabricant français  
depuis 1964

[www.gys.fr](http://www.gys.fr)

# Le groupe GYS vous souhaite la bienvenue !

**i** Dans l'intention de préparer votre venue sur notre site dans les meilleures conditions, nous avons réalisé une note d'information. Merci d'en prendre connaissance et de la lire attentivement.

## Coordonnées société

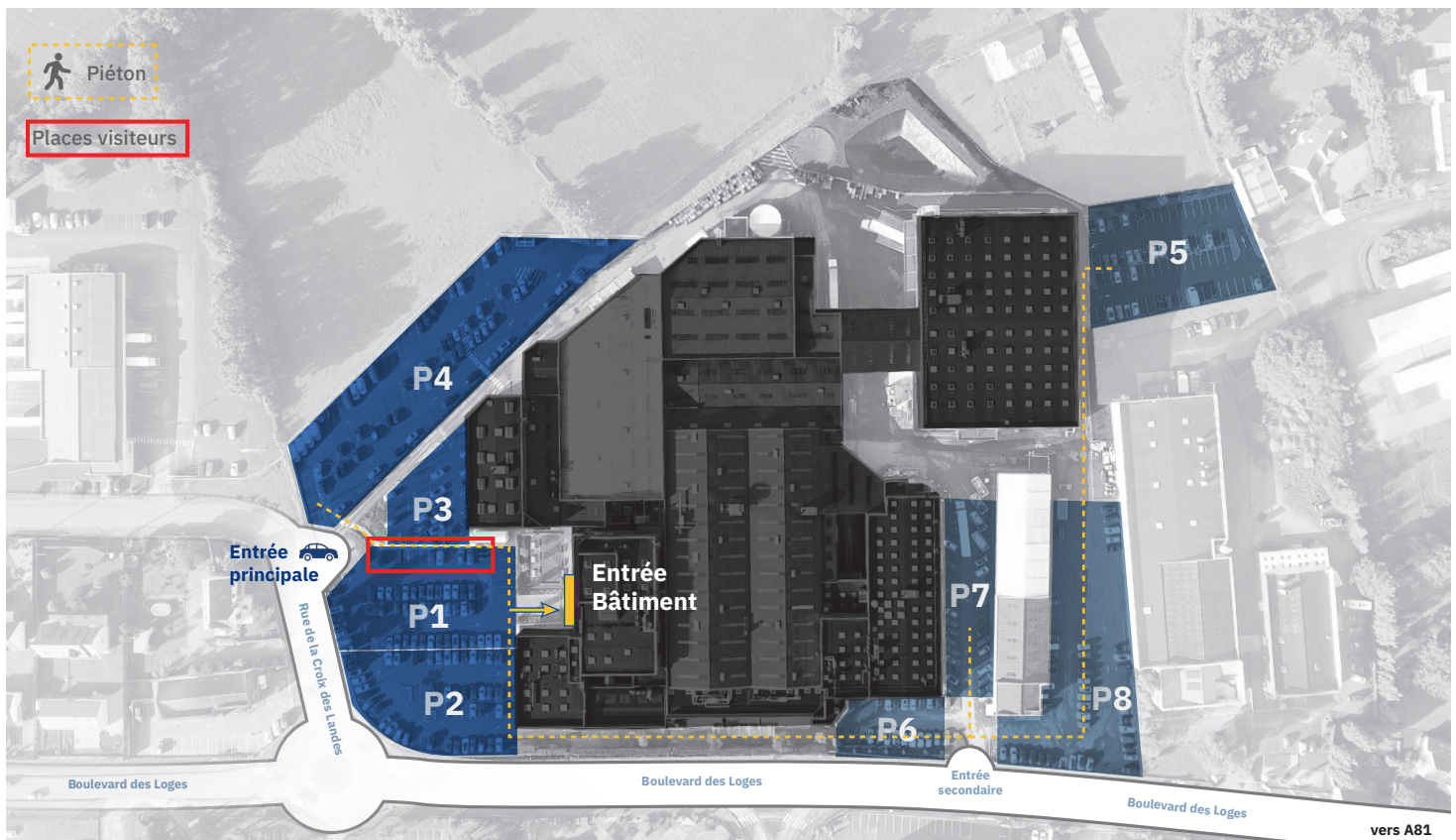


Société GYS  
1, rue de la Croix des Landes  
53940 Saint-Berthevin - France  
Standard GYS : +33 2 43 01 23 60  
Mail : [contact@gys.fr](mailto:contact@gys.fr)



Centre logistique GYS  
2 Rue Jean Dausset  
53910 Changé - France  
Tél : +33 2 43 01 54 33

## **P** Accès et stationnement - Site de St-Berthevin





### En provenance de Paris

Voiture : 290 km, 2h50 par l'autoroute A11 puis A81.

Train : Gare Montparnasse | → 1h40 : Gare de Laval  
Gare Roissy Aéroport



### En provenance de la gare de Laval

16 minutes en voiture



### Taxis

A2A Taxi Houllière : 02 43 56 56 43

Ads Taxi Laval Philippe Granger SARL : 02 43 53 90 03

AATL Huard Jacky : 06 09 71 99 22

TAXI TRIHAN : 02 43 68 93 87

Allo Antoine Taxi : 06 12 50 04 60



## Horaires



### Pôle administratif

Lundi – Jeudi	Vendredi
8h15 - 12h15	8h15 - 12h15
13h15 – 17h15	13h15 – 16h10

### Pôle production

Lundi – Jeudi	Vendredi
7h30 - 11h45	7h30 - 11h45
12h45 – 16h30	12h45 – 15h25

## Consignes générales

Afin de vous annoncer, le passage par l'accueil est obligatoire. Un enregistrement sur notre tablette vous sera demandé. Nous vous remettons ensuite un badge visiteur qui devra être porté de manière visible.



Il est interdit de fumer / vapoter dans les locaux, selon les décrets n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et n°2017-633 du 25 avril 2017. Une zone fumeurs est à votre disposition à l'extérieur de l'entrée principale. Veillez à bien éteindre votre cigarette et à jeter votre mégot dans les cendriers prévus à cet effet.

## Circulation dans les locaux GYS



Lors de vos déplacements dans l'entreprise, vous devez être accompagné de votre contact GYS. Les photographies ne sont pas autorisées sauf autorisation expresse de la direction générale.

### Au sein du pôle administratif :

Respectez l'environnement de travail et le personnel.

### Au sein de la production :

Dans l'atelier, le port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) est obligatoire dans certaines zones. Ceux-ci vous seront fournis et seront adaptés aux besoins.



Lorsque vous vous déplacez dans l'atelier, soyez conscient des risques, portez attention à votre environnement et au personnel. Le flux d'engins mécaniques est important dans l'atelier de production. Il est donc important d'y prêter une attention particulière lors de votre visite pour écarter tout risque d'accident. Respectez les allées de circulation matérialisées au sol par des lignes jaunes. À défaut, ne pas circuler au milieu des allées.

Vous ne devez en aucun cas pénétrer sur les postes de travail sans y avoir été invité au préalable. De même, vous ne devez pas toucher aux divers éléments sans autorisation aux risques d'électrisation, de coupures, de brûlures ou encore de décharges électrostatiques (ESD) pouvant endommager les produits.

## Situation d'urgence



En cas d'incendie ou d'accident, gardez votre calme. Prévenez votre accompagnant, qui vous indiquera la procédure à suivre.

Le point de ralliement est situé au portail d'entrée, sur le parking principal à l'entrée.